



TROPHÉE SÉNIORS GOLF DE SABLE SOLESMES

Jeudi 5 Octobre et Vendredi 6 Octobre 2017

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Épreuve Fédérale qui répond au cahier des charges des « Trophées Séniors » 2017 de la FFGolf
L'utilisation des voiturettes n'est pas autorisée
(Sauf sur présentation d'un certificat médical)

I FORMULE

- 36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour (Forêt – Rivière).
- Mercredi 4 Octobre : Entraînement. Réservation des départs au **02 43 95 28 78**.
 - Jeudi 5 Octobre : Premier tour.
 - Vendredi 6 Octobre : Deuxième tour.

II SÉRIE ET NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Le nombre des participants est limité à 120.
- MESSIEURS : 50 ans et + / Index maximum 15.4. **Départ Boules Jaunes.**
 - DAMES : 50 ans et + / Index maximum 18.4. **Départ Boules Rouges.**

III CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :
- Être licencié de la FFGolf à jour du certificat médical ou être licencié à une Fédération étrangère reconnue, et répondant aux exigences des règles du statut amateur.
 - Avoir 50 ans ou + la veille du 1^{er} Tour de l'épreuve.
 - Remplir tous les critères d'inscriptions ci-dessous.

IV PRIORITÉS D'INSCRIPTIONS

- 33 joueurs maximum retenus par la place au Mérite Amateur.
- 33 joueurs (+ les places non attribuées par le critère précédent) retenus par la place au Mérite Séniors.
- Les places restantes sont attribuées par ordre des index à la date limite d'inscription.

V : LES INSCRIPTIONS

Le bulletin d'inscription ci-joint devra parvenir au **GOLF DE SABLE SOLESMES** pour le **Vendredi 29 septembre 2017 à 12 h 00 au plus tard**, accompagné du droit d'engagement. Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.

La consultation de la liste des inscrits sera disponible sur le site du Golf de Sablé Solesmes et celui de la FFGolf à partir du Lundi 1^{er} Octobre 2017.

VI DROIT D'ENGAGEMENT

- 80 €** Joueur non membre du Golf de Sablé Solesmes.
- 60 €** Joueur possédant une carte Golfy à jour.
- 20 €** Membre du Golf de Sablé Solesmes.

VII DÉPARTS

Lors du 1-er tour, les meilleurs index partiront en milieu de matinée. Les départs seront disponibles le Lundi 1^{er} Octobre à partir de 18 h 00, sur le site du Golf de Sablé-Solesmes.

VIII PRIX

Messieurs : 3 prix bruts
Messieurs : 1 prix brut Seniors 2
Dames : 3 prix bruts.

IX DEPARTAGE

En cas d'ex aequo pour le 1^{er} prix brut, un play-off trou par trou. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera selon le classement du logiciel RMS.

X REMISE DES PRIX

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le Vendredi 6 Octobre 2017 aussitôt après l'arrivée de la dernière partie suivra un cocktail au club house.

XI COMITE DE L'EPREUVE

Alain VALLET, Président de la ligue ou son représentant.
L'arbitre et les autres membres du corps arbitral.
Robert JANVRIN, président de l'Association Sportive ou son représentant.
Alexandre N'GUEMA, Adjoint de direction.
Bernard GIORDANENGO, Professeur.



BULLETIN D'INSCRIPTION
TROPHÉE SÉNIORS DE SABLÉ SOLESMES
05 – 06 Octobre 2017



Nom : Prénom :
N° de licence : Club de Licence :
Index : Place au Ranking :
Adresse :
N° de tel : N° de tel portable :
Adresse électronique :@.....
Date de naissance :

Ci-joint un chèque global à l'ordre du Golf de Sablé Solesmes de :

(Cocher la case correspondante)

- 80 €** Joueur Non membre du Golf de Sablé Solesmes
 60 € Joueur possédant une carte Golfy à jour
 20 € Membre du Golf de Sablé Solesmes

Fait à le

Signature

GOLF DE SABLÉ-SOLESMES

Domaine de l'Outinière - Route de Pincé

72300 SABLÉ SUR SARTHE

Tél : 02 43 95 28 78

Fax : 02 43 92 39 05

Mail : golf-sable-solesmes@wanadoo.fr

Site : golf-sable-solesmes.com

